

Le 20 février 2025

Pour publication immédiate

GROUPE TVA ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2024 ET LE OUATRIÈME TRIMESTRE 2024

Montréal (Québec) – Groupe TVA inc. (TSX: TVA.B) (« Groupe TVA » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour l'exercice 2024 et le quatrième trimestre 2024.

Faits saillants

Exercice 2024

- > Revenus de 532 229 000 \$, en baisse de 12 968 000 \$ par rapport à l'exercice 2023 (-2,4 %);
- ➤ Perte nette attribuable aux actionnaires de 19 343 000 \$ (-0,45 \$ par action de base), une amélioration de 28 548 000 \$ par rapport à la perte nette de 47 891 000 \$ (-1,11 \$ par action de base) pour l'exercice 2023;
- ➤ BAIIA ajusté¹ consolidé de 11 121 000 \$, soit une variation favorable de 16 552 000 \$ comparativement à l'exercice 2023 alors que la Société avait présenté un BAIIA ajusté¹ négatif;
- ➤ BAIIA ajusté¹ négatif du secteur Télédiffusion de 678 000 \$, soit une variation favorable de 8 634 000 \$ provenant essentiellement d'un ajustement rétroactif favorable au niveau des revenus d'abonnement de « LCN » et de l'impact de la mise en place du plan de restructuration qui a permis de compenser en grande partie la baisse importante des revenus, notamment publicitaires;
- ➤ BAIIA ajusté¹ du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (« MELS ») de 13 018 000 \$, soit un écart favorable de 12 332 000 \$ découlant principalement d'un volume d'activités plus élevé dans les services de location de studios, de mobiles et d'équipements grandement lié au retour de productions d'envergure dans nos studios;
- ➤ BAIIA ajusté¹ du secteur Magazines de 1 610 000 \$, soit une variation défavorable de 398 000 \$ principalement attribuable à une baisse des revenus, notamment une baisse des revenus en kiosque et d'abonnement, ainsi qu'une aide gouvernementale moindre, contrebalancée en partie par certaines économies, notamment au niveau des coûts liés au personnel, des frais d'impression ainsi que des frais d'abonnement et de vente en kiosque;
- ➤ BAIIA ajusté¹ négatif du secteur Production et distribution de 1 602 000 \$, soit un écart défavorable de 2 155 000 \$ attribuable à une baisse des marges en distribution à l'international et au Canada ainsi qu'à la comptabilisation de charges de dépréciation sur certains droits;
- Au cours du deuxième trimestre 2024, la Société a effectué un test de dépréciation sur l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Production et distribution compte tenu du contexte concurrentiel de l'industrie et du ralentissement de son volume d'activités. La Société a ainsi conclu que la valeur recouvrable de cette unité était inférieure à sa valeur comptable et une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 7 781 000 \$ a été comptabilisée.

_

¹ Voir la définition du BAIIA ajusté ci-après.

- Revenus de 146 701 000 \$, en baisse de 5 013 000 \$ par rapport au quatrième trimestre 2023 (-3,3 %);
- ➤ Perte nette attribuable aux actionnaires de 1 143 000 \$, soit 0,03 \$ par action, une amélioration de 14 729 000 \$ par rapport à la perte nette de 15 872 000 \$, soit 0,37 \$ par action, au trimestre correspondant de l'exercice 2023;
- ➤ BAIIA ajusté¹ consolidé de 5 031 000 \$, en baisse de 873 000 \$ comparativement au trimestre correspondant de 2023;
- ➤ BAIIA ajusté¹ du secteur Télédiffusion de 3 437 000 \$, soit une variation défavorable de 140 000 \$ découlant essentiellement de la baisse de ses revenus, contrebalancée en grande partie par une baisse des charges d'exploitation en lien avec le plan de restructuration présenté le 2 novembre 2023;
- ➤ BAIIA ajusté¹ du secteur MELS de 1 703 000 \$, soit un écart favorable de 718 000 \$ découlant principalement d'un volume d'activités plus élevé dans les services de location de studios, de mobiles et d'équipements;
- ➤ BAIIA ajusté¹ du secteur Magazines de 1 294 000 \$, soit une variation favorable de 516 000 \$, attribuable à la diminution des charges d'exploitation qui a plus que compensé la baisse des revenus dans le trimestre;
- ➤ BAIIA ajusté¹ négatif du secteur Production et distribution de 375 000 \$, soit un écart défavorable de 847 000 \$, attribuable principalement à la comptabilisation d'une charge de dépréciation de 1 840 000 \$ sur certains droits et à la baisse de la marge brute d'Incendo, contrebalancées en partie par l'augmentation de la marge brute de TVA Films et de certaines économies au niveau des frais administratifs d'Incendo.

Déclarations de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction par intérim de Groupe TVA

« Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, nous avons déployé tous les efforts nécessaires pour continuer à mettre en place les mesures du plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023 afin de réduire nos charges d'exploitation. Ces mesures, combinées au retour des tournages de productions étrangères dans nos studios, ont permis à la Société de présenter une amélioration considérable de ses résultats dans la plupart de ses secteurs, mais la situation demeure toutefois fragile en raison de l'environnement difficile dans lequel nous évoluons.

Découlant du plan de réorganisation, les déménagements des équipes médias, des studios et de la salle de nouvelles de Groupe TVA au 4545, rue Frontenac se sont déroulés progressivement tout au long de l'année et se concluront dans les prochaines semaines. Je tiens à souligner le travail exceptionnel de l'ensemble des équipes derrière ce projet colossal qui permettra à notre groupe média d'évoluer dans une salle de nouvelles moderne, faite sur mesure pour favoriser la collaboration et la réactivité, ainsi que dans des studios à la fine pointe de la technologie.

Pour le secteur Télédiffusion, Groupe TVA a réitéré sa position de leader de l'industrie avec 40,7 parts de marché pour l'exercice 2024, un résultat global relativement stable en dépit de la diffusion des Jeux olympiques ayant affecté à la baisse les parts du Réseau TVA. Groupe TVA demeure largement en tête des stations généralistes avec 23,5 parts de marché, soit plus que les parts réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. Ses émissions phares telles que *Chanteurs masqués*, avec un auditoire moyen de plus de 1,6 million de téléspectateurs, de même que *Sortez-moi d'ici!* ou encore *La Voix*, avec des auditoires de plus de 1,5 million de téléspectateurs chacune, ont largement contribué au succès du Réseau TVA. Le début de l'année 2025 semble tout aussi prometteur alors que *Star Académie* rejoint en moyenne plus de 1,3 million de téléspectateurs, ce qui en fait l'émission de variété la plus populaire au Québec au cours des dernières semaines.

Du côté de l'information, *TVA Nouvelles* a rassemblé, en 2024, près de 4 millions de téléspectateurs chaque semaine, et a été l'émission de nouvelles la plus regardée, toutes chaînes confondues, du lundi au vendredi, à midi, 18 h ou 22 h. J'aimerais d'ailleurs souligner l'impressionnante carrière de Sophie Thibault qui a annoncé le 3 février dernier son départ à la retraite après 38 ans de service. Je la remercie de son engagement quotidien et de sa contribution comme cheffe

¹ Voir la définition du BAIIA ajusté ci-après.

d'antenne. Elle a su créer une proximité avec les téléspectateurs à qui elle manquera. À compter du 20 juin prochain, Julie Marcoux prendra la barre des bulletins de 17 h et de 18 h, alors que Pierre-Olivier Zappa conservera celle du 22 h et que Philippe-Vincent Foisy pilotera le bulletin du midi.

« LCN », la chaîne de nouvelles et d'affaires publiques, a connu une croissance exceptionnelle de 0,6 part découlant entre autres de la performance de ses émissions politiques et de leur couverture de la campagne électorale américaine. « LCN » conserve ainsi le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec avec ses 7,0 parts, devançant même la chaîne généraliste Noovo. Pour ce qui est des autres chaînes spécialisées, « Témoin » et « ADDIK » ont connu des croissances respectives de 0,2 part et de 0,1 part. « TVA Sports » a quant à elle vu ses parts augmenter de 0,2 part, grâce entre autres aux succès d'écoute de l'Euro 2024 et de la finale de la Coupe Stanley. La plateforme de diffusion en continu TVA Sports Direct a également connu un vif succès.

Par ailleurs, nos contenus télévisuels rayonnent également sur la plateforme TVA+, qui a affiché une croissance exceptionnelle de plus de 30 % de visionnements pour l'exercice 2024, en plus de poursuivre parallèlement son expansion sur les applications télé.

Toutefois, même si nos chaînes et notre secteur de l'information connaissent de grands succès, nous continuons d'être affectés par la baisse des revenus publicitaires, qui n'est pas compensée par la croissance du secteur numérique. À cela s'ajoutent également d'autres défis tels que des hausses de coûts, dont ceux découlant du renouvellement de l'entente avec l'Union des artistes ou encore la reconnaissance de la juste valeur marchande de nos chaînes spécialisées. À ce sujet, Groupe TVA poursuit ses démarches afin de recevoir les redevances adéquates pour l'ensemble de ses services spécialisés, incluant « TVA Sports », pour lequel nous attendons la décision d'arbitrage du CRTC qui pourrait nous permettre d'obtenir une juste rétribution de la part de Bell Télé.

En outre, alors que l'industrie des médias vit une crise généralisée et que la télé peine à survivre, il est regrettable que le gouvernement n'ait pas pris la décision d'élargir le crédit d'impôt pour le journalisme de la presse écrite afin d'inclure la télévision. Si nous voulons préserver une couverture médiatique forte et essentielle à notre démocratie, c'est l'ensemble du travail des journalistes, peu importe la plateforme, qui doit être soutenu. Les phénomènes affectant notre industrie ne feront que s'accélérer. Nous poursuivrons donc nos représentations auprès des instances gouvernementales afin que la population puisse continuer d'avoir accès à une information de qualité partout au Québec.

Dans le même ordre d'idées, il est impératif qu'à l'instar de Google, les autres géants du Web, tels que Meta, se conforment également à la *Loi sur les nouvelles en ligne*. Cependant, le montant de la compensation que nous recevrons dans les prochains mois de la part de Google en vertu de la loi, se trouvera presqu'entièrement cannibalisé par la taxe sur les services numériques que le gouvernement fédéral a choisi d'imposer également aux entreprises canadiennes, comme Groupe TVA, et pour laquelle nous attendons encore le cadre d'application.

Du côté des services cinématographiques et audiovisuels, notre secteur a bénéficié de la reprise des tournages des productions étrangères dans les studios de MELS. Nous saluons d'ailleurs la décision du gouvernement du Québec de majorer le crédit d'impôt pour les services de production cinématographique concernant les tournages étrangers, qui permet à MELS de se positionner avantageusement pour aller chercher encore plus de tournages et de capitaux étrangers. Toutefois, il importe de demeurer agile et à l'écoute des habitudes de consommation des téléspectateurs. À ce titre, le gouvernement du Québec doit élargir le crédit d'impôt remboursable pour les services de production cinématographique aux genres de télé-réalité et jeux télévisés. Cela répondra à la demande croissante des tournages étrangers de s'installer au Québec, où nous bénéficions d'une forte expertise pour la production de ces formats. Il en va de même pour l'harmonisation avec les règles fédérales en matière de production locale pour le genre de télé-réalité, alors que le Québec est la seule juridiction qui n'inclut pas ce format aux genres admissibles pour des tournages produits au Québec.

Dans le secteur Magazines, les résultats démontrent une baisse de rentabilité, en plus d'être affectés par un soutien gouvernemental moindre dû à la transformation du programme régulier du Fonds du Canada pour les périodiques. Nous continuons bien entendu nos efforts auprès de Patrimoine canadien afin de les convaincre d'agir face à la précarité de la situation. Du même coup, les nouvelles règles instaurées par le gouvernement du Québec et Recyc-Québec en matière de recyclage sont une source d'inquiétude quant aux compensations requises. À ce titre, il est impératif que le

gouvernement du Québec agisse pour protéger les magazines et les journaux de ce nouveau système, qui affaiblit grandement notre culture et notre information.

En ce qui concerne le secteur Production et distribution, TVA Films a connu en 2024 sa meilleure performance depuis plusieurs années en ce qui concerne les sorties de ses films en salles. *Nos Belles-Sœurs* a clôturé l'année en tête du boxoffice canadien, enregistrant des recettes de plus de 3,5 millions de dollars, soit le meilleur résultat pour un film canadien depuis 2019, en plus de connaître une excellente performance en vidéo sur demande transactionnelle et en ventes de DVD/Blu-ray. À ce succès s'ajoute celui de *La Petite et le Vieux* qui a cumulé près de 1,5 millions de dollars au boxoffice lors de sa sortie en salles.

Quant à Incendo, une nouvelle relation d'affaires avec Roku s'est formalisée avec la production d'une comédie romantique, *Jingle Bell Love*, diffusée sur la plateforme aux États-Unis ainsi que sur la chaîne CBC, au Canada. Plusieurs autres projets sont actuellement en développement avec différents partenaires.

En terminant, Groupe TVA maintient une discipline financière rigoureuse en continuant de réduire ses charges d'exploitation et poursuit ses efforts afin d'obtenir des sources additionnelles de revenus. Les résultats dont nous faisons état aujourd'hui mettent en lumière le grand talent de nos équipes, et démontrent sans contredit que nos contenus de divertissement et d'information performent et rejoignent leurs publics. Nous continuerons de déployer tous les efforts afin d'offrir aux Québécois et aux Québécoises les meilleurs contenus et une information fiable et de qualité partout au Québec, et cela tout en continuant de défendre nos intérêts. »

Définition

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel d'amortissement des actifs corporels et incorporels, y compris toute charge de dépréciation d'actifs, ainsi que le coût associé à des mesures ponctuelles de restructuration, et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la

fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques reliés aux relations de travail, ainsi que les risques reliés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedarplus.ca et www.groupetva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 20 février 2025 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Groupe TVA

Groupe TVA inc., filiale de Québecor Média inc., est une entreprise de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que des magazines. Groupe TVA inc. est la plus importante entreprise de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques et une des plus grandes entreprises privées de production de langue française en Amérique du Nord. L'entreprise est aussi la plus importante dans le secteur de l'édition de magazines francophones et publie des titres anglophones parmi les plus populaires au Canada. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Les états financiers consolidés audités, accompagnés des notes afférentes, ainsi que le rapport de gestion annuel peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.groupetva.ca.

Source:

Marjorie Daoust, CPA Vice-présidente Finances marjorie.daoust@tva.ca

États consolidés des résultats

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre		
	2024	2023	2024	2023	
Revenus	146 701 \$	151 714 \$	532 229 \$	545 197 \$	
Achats de biens et services	116 782	113 498	413 757	418 742	
Coûts liés au personnel	24 888	32 312	107 351	131 886	
Amortissement	5 563	6 735	22 514	27 695	
Frais financiers	1 117	1 365	4 801	2 151	
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	242	20 119	7 601	28 825	
Perte avant recouvrement d'impôts et part du bénéfice dans des sociétés associées	(1 891)	(22 315)	(23 795)	(64 102)	
Recouvrement d'impôts	(447)	(6 081)	(3 699)	(15 715)	
Part du bénéfice dans des sociétés associées	(301)	(362)	(753)	(496)	
Perte nette attribuable aux actionnaires	(1 143) \$	(15 872) \$	(19 343) \$	(47 891) \$	
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	(0,03) \$	(0,37) \$	(0,45) \$	(1,11) \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées	43 205 535	43 205 535	43 205 535	43 205 535	

États consolidés du résultat global

(non audités) (en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Perte nette	(1 143) \$	(15 872) \$	(19 343) \$	(47 891) \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
(Perte) gain sur réévaluations	(5 491)	2 535	12 609	2 535
Impôts différés	1 460	(672)	(3 340)	(672)
	(4 031)	1 863	9 269	1 863
Résultat global attribuable aux actionnaires	(5 174) \$	(14 009) \$	(10 074) \$	(46 028) \$

États consolidés des capitaux propres

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global - Régimes à prestations définies	Total des capitaux propres	
Solde au 31 décembre 2022	207 280 \$	581 \$	129 810 \$	55 705 \$	393 376 \$	
Perte nette	_	_	(47 891)	_	(47 891)	
Autres éléments du résultat global	_	_		1 863	1 863	
Solde au 31 décembre 2023	207 280	581	81 919	57 568	347 348	
Perte nette	-	_	(19 343)	_	(19 343)	
Autres éléments du résultat global	_	_		9 269	9 269	
Solde au 31 décembre 2024	207 280 \$	581 \$	62 576 \$	66 837 \$	337 274 \$	

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées les 31 décembre			es terminés décembre
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Perte nette	(1 143) \$	(15 872) \$	(19 343) \$	(47 891) 5
Ajustements pour :	(-) -	()	() -	(' ' ' ' '
Amortissement	5 563	6 735	22 514	27 695
Dépréciation d'actifs	_	433	7 781	8 096
Perte (gain) sur disposition et radiation d'actifs	3	_	(2 393)	_
Part du bénéfice dans des sociétés associées	(301)	(362)	(753)	(496)
Impôts différés	(3 208)	(8 648)	(409)	(11 617)
Autres	18	16	88	105
	932	(17 698)	7 485	(24 108)
Variation nette hors caisse des éléments d'exploitation	42 931	17 055	59 499	(44 676)
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités				
d'exploitation	43 863	(643)	66 984	(68 784)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 033)	715	(16 905)	(2 158)
Acquisitions d'actifs incorporels	(498)	(731)	(4 311)	(956)
Dispositions d'immobilisations corporelles	_	_	2 920	_
Autres	_	_	271	271
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(2 531)	(16)	(18 025)	(2 843)
	· · · · ·	` `	·	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette de l'emprunt bancaire	(6 572)	(13 828)	3 491	(931)
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable	` ,	, ,		` '
syndiquée	_	_	_	(8 970)
Variation nette de la dette auprès de la société mère	(34 000)	15 000	(50 000)	84 000
Remboursement d'obligations locatives	(760)	(513)	(2 300)	(2405)
Autres	_	_	(150)	(67)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les	(41.222)	650	(49.050)	71 (27
activités de financement	(41 332)	659	(48 959)	71 627
Variation nette des espèces	_	_	_	_
Espèces au début de la période	_	_	_	_
Espèces à la fin de la période	- \$	- \$	- \$	_
	-			
Intérêts et impôts classés au titre des activités d'exploitation				
Intérêts nets versés	1 535 \$	1 646 \$	6 687 \$	3 644
Impôts sur le bénéfice versés (encaissés)	671	(4 071)	(4 078)	(939)

Bilans consolidés

(non audités) (en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023		
Actif				
Actif à court terme				
Débiteurs	134 835 \$	154 065 \$		
Impôts sur le bénéfice	10 984	12 738		
Contenu audiovisuel	101 195	140 696		
Frais payés d'avance	2 291	3 408		
	249 305	310 907		
Actif à long terme				
Contenu audiovisuel	82 517	80 373		
Placements	12 724	12 242		
Immobilisations corporelles	147 397	141 899		
Actifs incorporels	8 934	9 060		
Actifs liés au droit d'utilisation	7 519	6 784		
Écart d'acquisition	9 102	16 883		
Actif au titre des prestations définies	50 550	39 867		
Impôts différés	6 578	8 495		
	325 321	315 603		
Total de l'actif	574 626 \$	626 510 \$		

Bilans consolidés (suite)

(non audités) (en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023	
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunt bancaire	3 667	\$ 176	\$
Créditeurs, charges à payer et provisions	145 454	130 054	
Droits de contenu à payer	28 835	42 417	
Revenus reportés	8 142	8 444	
Impôts sur le bénéfice	653	1 619	
Tranche à court terme des obligations locatives	2 515	1 876	
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	33 976	_	
	223 242	184 586	
Passif à long terme			
Dette auprès de la société mère	_	83 883	
Obligations locatives	6 180	5 777	
Autres éléments de passif	6 900	4 900	
Impôts différés	1 030	16	
	14 110	94 576	
Capitaux propres			
Capital-actions	207 280	207 280	
Surplus d'apport	581	581	
Bénéfices non répartis	62 576	81 919	
Cumul des autres éléments du résultat global	66 837	57 568	
Capitaux propres	337 274	347 348	
Total du passif et des capitaux propres	574 626	\$ 626 510	\$

Information sectorielle

(non auditée) (en milliers de dollars canadiens)

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- Le secteur Télédiffusion inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc.
- Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« services d'accessibilité média ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- Le secteur Magazines comprend les activités d'édition de magazines ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- Le secteur Production et distribution, par l'entremise, entre autres, des sociétés du groupe Incendo et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléséries destinés au marché mondial.

Information sectorielle (suite)

(non auditée)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Revenus				
Télédiffusion	123 899 \$	129 071 \$	437 863 \$	459 238 \$
Services cinématographiques et audiovisuels	14 365	12 863	66 894	51 893
Magazines	8 609	9 813	33 286	37 164
Production et distribution	4 361	4 218	10 706	14 991
Éléments intersectoriels	(4 533)	(4 251)	(16 520)	(18 089)
	146 701 \$	151 714 \$	532 229 \$	545 197 \$
BAHA ajusté (1) (BAHA ajusté négatif)				
Télédiffusion	3 437	3 577	(678)	(9 312)
Services cinématographiques et audiovisuels	1 703	985	13 018	686
Magazines	1 294	778	1 610	2 008
Production et distribution	(375)	472	(1 602)	553
Éléments intersectoriels	(1 028)	92	(1 227)	634
	5 031	5 904	11 121	(5 431)
Amortissement	5 563	6 735	22 514	27 695
Frais financiers	1 117	1 365	4 801	2 151
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et				
autres	242	20 119	7 601	28 825
Perte avant recouvrement d'impôts et part du bénéfice dans des sociétés associées	(1 891) \$	(22 315) \$	(23 795) \$	(64 102) \$

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté est défini comme le bénéfice (la perte) net(te) avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.